

AVANT DE REMPLIR LA DEMANDE :

Assurez-vous que le ressortissant étranger se qualifie pour l'un des programmes fédéraux d'immigration au Canada compatible avec **Entrée express**. **Le formulaire doit être imprimé au recto seulement et rempli en lettres détachées, sinon il sera retourné. Aucune demande remplie à la main ne sera acceptée.** Toutes les signatures doivent être apposées à l'encre bleue.

Date : AAAA/MM/JJ

1. VOLET

- Entrée express Yukon – Programme des travailleurs qualifiés
 Entrée express Yukon – Programme des travailleurs de métiers spécialisés
 Entrée express Yukon – Catégorie de l'expérience canadienne

2. COORDONNÉES DE L'ENTREPRISE

Raison sociale de l'entreprise		Fait affaire sous le nom de (s'il y a lieu)
Date d'ouverture AAAA/MM/JJ	Principale langue de travail <input type="checkbox"/> anglais <input type="checkbox"/> français	Site Web
Type d'entreprise		Industrie/Secteur

L'entreprise a-t-elle été acquise, en tout ou en partie, dans le cadre du Programme territorial de candidature à l'immigration pour gens d'affaires? Si oui, quand? Oui Non _____

2A. Adresse postale

Adresse		Ville
Province/Région	Code postal	Pays
Téléphone	Télécopieur	Courriel

2B. Adresse municipale (si elle diffère de l'adresse postale)

Adresse		Ville
Province/Région	Code postal	Pays

2C. Personne autorisée à signer pour l'entreprise

Nom de famille		Prénom	Titre
Téléphone	Télécopieur	Courriel confidentiel	

Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée : Les renseignements fournis aux présentes sont recueillis aux fins de l'administration d'un programme de développement économique créé en vertu des articles 8 et 9 de la *Loi sur le développement économique* (dans sa version modifiée). Les renseignements sont recueillis en vertu du paragraphe 29c) de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée* (LAIPVP) en vue de mettre en œuvre un programme ou de fournir une aide financière au candidat. La collecte, l'utilisation et la communication des renseignements personnels sont effectuées en conformité avec la LAIPVP. Une partie ou la totalité des informations peuvent être rendues publiques. Pour en savoir plus sur la collecte d'informations, contactez le coordonnateur de la LAIPVP/responsable des documents du ministère du Développement économique, au 867-667-5946, ou l'agent de la protection de la vie privée/directeur des finances, de l'administration et de l'informatique, au 867-667-5933.

**Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.*

5C. Consentement à la communication des renseignements

J'autorise la Section de l'immigration du ministère du Développement économique du Yukon à recueillir, à utiliser et à communiquer mes renseignements personnels pour déterminer mon admissibilité et gérer ma participation au programme Entrée express Yukon. J'autorise également le Ministère à échanger ces renseignements avec toute organisation dont il dépend pour assurer la bonne gestion d'Entrée express Yukon – notamment le Programme territorial de candidature à l'immigration ou Entrée express Yukon et les ministères et organismes fédéraux et territoriaux – ainsi qu'avec la Direction des écoles publiques, en vue d'inscrire les personnes à charge dans le système scolaire yukonnais.

_____	_____	AAAA/MM/JJ
Nom de l'employeur (en lettres détachées)	Signature de l'employeur (Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)	Date

5D. Déclarations de l'employeur

- Je déclare que les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques, complets et exacts et que j'en ai vérifié l'authenticité.
- Je déclare que l'entreprise est en règle auprès de la Direction des entreprises, associations et coopératives, de la Commission des normes d'emploi et de la Commission de la santé et de la sécurité au travail du Yukon et qu'il n'y a pas actuellement de conflit de travail.
- Je déclare que l'embauche d'une personne pour occuper le poste visé n'enfreint d'aucune façon les conventions collectives en vigueur, pas plus qu'elle ne fait obstacle à la résolution d'un conflit de travail ou à l'embauche d'une personne concernée par un tel conflit.
- Je déclare que j'ai reçu le candidat en entrevue et je juge qu'il a l'expérience et les compétences requises pour s'acquitter des fonctions liées au poste.
- Je m'engage à offrir au ressortissant étranger ou au candidat un poste permanent (d'une durée indéterminée) à temps plein, comme l'indique l'offre d'emploi garanti d'Entrée express Yukon.
- Je m'engage à respecter les dispositions de la Loi sur les normes d'emploi et de la *Loi sur les droits de la personne*, et, le cas échéant, les modalités de toute convention collective applicable.
- Je comprends que je dois fournir une assurance-maladie au candidat jusqu'à ce qu'il soit admissible au régime public du Yukon.
- Je m'engage à communiquer avec la Section de l'immigration du gouvernement du Yukon dans les 14 jours civils suivant l'arrivée du candidat au Yukon pour fixer une entrevue initiale en son nom. L'entrevue initiale doit avoir lieu avant l'entrée en fonctions du candidat.
- Je consens à ce qu'un agent de la Section de l'immigration visite le futur lieu de travail du candidat pour s'assurer que tout est conforme aux politiques de la Section. Le moment, le nombre et la durée des visites sont à la discrétion du gouvernement du Yukon.
- Je comprends que si la demande n'est pas complète et qu'elle n'est pas accompagnée de toutes les pièces justificatives et de tous les formulaires requis, elle pourrait être retournée ou rejetée.
- Je comprends que les employeurs exemptés de l'étude d'impact sur le marché du travail seront tenus de fournir des renseignements sur leur entreprise et l'offre d'emploi, et de payer des droits directement à Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Cela doit être fait avant que le ressortissant étranger présente une demande de permis de travail lié à un employeur, soit dans un bureau d'IRCC au Canada ou à l'étranger.
- Je comprends que si – au terme d'une enquête menée par la Section de l'immigration ou par les ministères et organismes fédéraux ou territoriaux – il est déterminé qu'un employeur a violé les termes de l'accord tripartite, son nom sera divulgué publiquement.
- J'autorise le Programme à recueillir des renseignements d'autres sources au Canada ou à l'étranger, dans le but d'évaluer ma demande, de vérifier les renseignements fournis, et d'évaluer le Programme. Ces sources peuvent être des organismes professionnels, associations industrielles, établissements d'enseignement, institutions financières, organismes gouvernementaux ou quasi gouvernementaux, et organismes d'application de la loi.
- Je déclare que les renseignements fournis dans la présente demande sont véridiques, complets et exacts.

_____	_____	AAAA/MM/JJ
Nom de l'employeur (en lettres détachées)	Signature de l'employeur (Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)	Date

6. RENSEIGNEMENTS SUR ENTRÉE EXPRESS

Entrée express Yukon s'adresse aux travailleurs qualifiés qui souhaitent vivre et travailler dans le territoire. Il permet au gouvernement du Yukon de sélectionner des personnes figurant dans le bassin de candidats du système [Entrée express](#) d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), qui possèdent la scolarité, l'expérience professionnelle, les compétences linguistiques et toutes autres qualités nécessaires qui leur permettront de s'établir au Yukon et de bien intégrer le marché du travail et la collectivité. Les candidats d'Entrée express doivent répondre aux critères d'au moins un des [trois programmes d'immigration économique fédéraux](#).

Important: Les renseignements contenus dans le profil d'Entrée express doivent être exacts, sans quoi la mise en candidature sera nulle et IRCC pourrait interdire au ressortissant étranger de présenter une demande d'immigration au Canada pendant cinq ans.

Pour présenter une demande auprès d'Entrée express Yukon, les candidats doivent répondre aux critères d'au moins un des trois programmes d'immigration économique fédéraux – Programme des travailleurs qualifiés, Programme des travailleurs de métiers spécialisés, catégorie de l'expérience canadienne.

1) Programme des travailleurs qualifiés

Pour être admissible, le ressortissant étranger doit :

- satisfaire aux exigences minimales du [programme des travailleurs qualifiés \(fédéral\)](#);
- faire partie du bassin de candidats [Entrée express](#) d'IRCC et avoir reçu un [numéro de profil Entrée express](#) ainsi qu'un [code de validation de chercheur d'emploi](#);
- prouver qu'il a à sa disposition les [fonds suffisants](#) pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille au Canada (même si les membres de sa famille ne l'accompagnent pas);
- avoir reçu une [offre d'emploi](#) valide pour un poste permanent à temps plein d'un employeur du Yukon;
- avoir l'intention de s'établir au [Yukon](#).

2) Programme des travailleurs de métiers spécialisés

Pour être admissible, le ressortissant étranger doit :

- satisfaire aux exigences minimales du [Programme des travailleurs de métiers spécialisés \(fédéral\)](#);
- faire partie du bassin de candidats [Entrée express](#) d'IRCC et avoir reçu un [numéro de profil Entrée express](#) ainsi qu'un [code de validation de chercheur d'emploi](#);
- prouver qu'il a à sa disposition les [fonds suffisants](#) pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille au Canada (même si les membres de sa famille ne l'accompagnent pas);
- avoir reçu une [offre d'emploi](#) valide pour un poste permanent à temps plein d'un employeur du Yukon;
- posséder un certificat de compétence pour son métier délivré par un organisme provincial ou territorial canadien. (Au Canada, la délivrance des certificats de compétence pour les métiers relève des provinces et des territoires. Au Yukon, la [Section de l'apprentissage et de la qualification des gens de métiers](#) (en anglais) évalue la formation, l'expérience et les compétences du ressortissant étranger afin de déterminer s'il est admissible à passer un test écrit, puis à recevoir un certificat);
- avoir l'intention de s'établir au [Yukon](#).

3) Catégorie de l'expérience canadienne

Pour être admissible, le ressortissant étranger doit :

- satisfaire aux exigences minimales de la [catégorie de l'expérience canadienne \(fédéral\)](#);
- faire partie du bassin de candidats [Entrée express](#) d'IRCC et avoir reçu un [numéro de profil Entrée express](#) ainsi qu'un [code de validation de chercheur d'emploi](#);
- avoir reçu une [offre d'emploi](#) valide pour un poste permanent à temps plein d'un employeur du Yukon;
- avoir l'intention de s'établir au [Yukon](#).

7. RENSEIGNEMENTS SUR LE RESSORTISSANT ÉTRANGER

7A. Renseignements personnels

Nom de famille		Prénom		Second prénom	
Sexe <input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X	Citoyenneté	Langue maternelle	Lieu de naissance	Date de naissance AAAA/MM/JJ	

7B. Adresse postale

Adresse		Ville	
Province/Région	Code postal	Pays	
Téléphone	Télécopieur	Courriel	

7C. Adresse municipale (si elle diffère de l'adresse postale)

Adresse		Ville	
Province/Région	Code postal	Pays	

7D. Renseignements sur Entrée express

À quels [programmes d'immigration économique fédéraux](#) liés à Entrée express êtes-vous admissible?

Programme des travailleurs qualifiés (fédéral) Programme des travailleurs de métiers spécialisés (fédéral)
 Catégorie de l'expérience canadienne

Numéro de profil d'Entrée express	Date d'expiration du profil Entrée express AAAA/MM/JJ	Code de validation de chercheur d'emploi
-----------------------------------	--	--

7E. Renseignements sur l'immigration

Statut aux fins de l'immigration au Canada : Dropdown to be added later

Si vous êtes au Canada en vertu d'un visa d'étudiant, depuis combien de mois étudiez-vous au Canada? _____

Si vous avez un permis de travail temporaire, donnez les renseignements suivants :
Identificateur unique de client (IUC) : _____ Date d'expiration : [AAAA/MM/JJ](#)

Demande antérieure d'immigration

Avez-vous déjà fait une demande d'immigration au Canada? Oui Non

Le Canada a-t-il déjà rejeté une demande d'immigration de votre part? Oui Non

Si vous avez coché « oui » à l'une de ces questions, veuillez préciser : _____

7F. Compétences linguistiques

Seuls les résultats dans la langue originale sont acceptés. Pour en savoir plus sur les exigences linguistiques, voir le [Guide de présentation des demandes au programme territorial de candidature à l'immigration](#).

REMARQUE : Les tests de compétences linguistiques sont valides pour une période de deux ans, à compter de la date du test – ceux qui sont joints à une demande en vertu du Programme territorial de candidature à l'immigration doivent donc avoir moins de deux ans.

Langue dans laquelle vos compétences ont été évaluées : Anglais Français

Quel test avez-vous passé? International English Language Testing System (IELTS)
 Canadian English Language Proficiency Index Program (CELPIP)
 Test d'évaluation du français (TEF) Canada

Résultats obtenus : Compréhension orale : _____ Compréhension écrite : _____
 Expression écrite : _____ Expression orale : _____

7G. Compétences linguistiques

La Section de l'immigration du Yukon vérifiera l'authenticité de tous les diplômes qui accompagnent une demande auprès des établissements concernés. Veuillez indiquer les renseignements suivants pour chacun de vos diplômes.

Vous devez joindre votre diplôme d'études secondaires (ou l'équivalent) afin de prouver que vous répondez aux exigences minimales en matière de scolarité. Si un niveau de scolarité supérieur est requis pour le poste ou conformément à la Classification nationale des professions (CNP), veuillez joindre tout diplôme ou certificat pertinent.

Nom de l'établissement d'enseignement			Courriel	
Adresse municipale			Site Web	
Nom de la personne-ressource			Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Établissement	Date de début	Date de fin	Domaine d'études	Diplôme obtenu
Dropdown	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ		Dropdown
Dropdown	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ		Dropdown
Dropdown	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ		Dropdown

7H. Expériences de travail (Présentez l'expérience de travail se rapportant au poste visé par la demande.)

Copies certifiées conformes de documents confirmant les emplois antérieurs. Il faut joindre des lettres de recommandation d'un superviseur ou d'un conseiller en ressources humaines portant le nom et le titre du signataire de la lettre. Les lettres doivent répondre aux critères suivants :

- porter l'en-tête officiel de l'entreprise;
- indiquer les dates de début et de fin d'emploi;
- indiquer le titre du poste occupé;
- décrire les tâches;
- indiquer les coordonnées du superviseur ou du conseiller en ressources humaines signataire de la lettre (téléphone, télécopieur, courriel, site Web de l'entreprise).

Il se peut que les agents d'évaluation exigent des documents supplémentaires, tels que :

- relevés de paie;
- déclaration de revenus;
- autres documents, à la demande de l'agent d'évaluation.

Fournissez tout renseignement pertinent. Au besoin, joindre d'autres feuilles.

Nom de l'entreprise n° 1			Courriel	
Adresse municipale			Site Web	
Nom de la personne-ressource			Numéro de téléphone de la personne-ressource	
Nom de l'entreprise n° 2			Courriel	
Adresse municipale			Site Web	
Nom de la personne-ressource			Numéro de téléphone de la personne-ressource	

7I. Renseignements sur la famille – Veuillez utiliser une autre feuille si la famille compte plus de quatre membres.État civil :

	1 ^{re} personne à charge	2 ^e personne à charge	3 ^e personne à charge	4 ^e personne à charge
Nom de famille				
Prénom				
Sexe	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X	<input type="checkbox"/> H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/> X
Date de naissance	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ
Lien de parenté avec vous (ex. époux, enfant, etc.)				
Numéro de passeport				
Date d'expiration du passeport	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ	AAAA/MM/JJ

7J. Consentement à la divulgation et à l'utilisation des renseignements

J'autorise la Section de l'immigration du ministère du Développement économique du Yukon à recueillir, à utiliser et à divulguer mes renseignements personnels pour déterminer mon admissibilité et gérer ma participation au programme Entrée express Yukon. J'autorise également le Ministère à échanger ces renseignements avec toute organisation dont il dépend pour assurer la bonne gestion d'Entrée express Yukon – notamment le Programme territorial de candidature à l'immigration ou Entrée express Yukon et les ministères et organismes fédéraux et territoriaux – ainsi qu'avec la Direction des écoles publiques, en vue d'inscrire les personnes à charge dans le système scolaire yukonnais.

AAAA/MM/JJ

Nom du ressortissant étranger
(en lettres détachées)

Signature du ressortissant étranger
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

Date

8. DÉCLARATION DU RESSORTISSANT ÉTRANGER**Je déclare que :**

- j'ai l'intention de m'établir au Yukon de façon permanente;
- je possède les compétences linguistiques requises, en français ou en anglais, pour occuper le poste visé par l'offre d'emploi garanti et je ferai tout mon possible pour m'intégrer à la collectivité;
- j'accepte l'offre d'emploi garanti accompagnant la présente demande;
- je consens à signer un accord tripartite établissant mes obligations en vertu du Programme territorial de candidature à l'immigration ou d'Entrée express Yukon;
- les renseignements fournis dans le présent formulaire sont véridiques, complets et exacts;
- je comprends que toute déclaration frauduleuse ou omission de faits importants de ma part pourrait me rendre inadmissible à l'immigration au Canada et donner lieu à des poursuites en justice ou à mon expulsion;
- je comprends bien tout ce qui précède, ayant pris soin de me faire expliquer tous les points qui me semblaient obscurs;
- je suis admissible à au moins un des [trois programmes fédéraux d'immigration](#) compatibles avec Entrée express.

AAAA/MM/JJ

Nom du ressortissant étranger
(en lettres détachées)

Signature du ressortissant étranger
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

Date

Une demande auprès d’Entrée express Yukon – que ce soit pour le Programme des travailleurs qualifiés, le Programme des travailleurs de métiers spécialisés ou la catégorie de l’expérience canadienne – ne sera prise en considération que si le ressortissant étranger a reçu une offre d’emploi garanti d’un employeur du Yukon.

Date:

1. RENSEIGNEMENTS SUR LE POSTE

Titre du poste _____

Description du poste _____

Compétences requises (selon la [Classification nationale des professions \[CNP\]](#)) :

Scolarité requise (selon la [CNP](#)) :

Autre (précisez) : _____

Normes de compétence (association ou industrie canadienne/yukonnaise) :

Autre (précisez) : _____

Avez-vous vérifié si le candidat possédait les compétences requises pour occuper ce poste? Oui Non

Le poste visé est-il compatible avec les compétences du candidat en matière de scolarité, de formation ou d’expérience? Oui Non

Lieu de l’emploi	Localité	Autre localité
<input type="checkbox"/> Milieu rural <input type="checkbox"/> Milieu urbain	<input style="width: 100%;" type="text" value="Dropdown"/>	

CNP	Nombre d’heures par semaine (35-40 h)	Salaire horaire au Yukon <small>(selon le salaire médian établi par Emploi et développement social Canada)</small>	Salaire annuel

Nombre d’employés au sein de l’entreprise	Combien d’entre eux sont des travailleurs étrangers ou des candidats à l’immigration?

Remarques _____

Salaire et avantages sociaux : Le salaire, les avantages sociaux et les autres conditions d’emploi offerts en vertu de l’offre d’emploi garanti ou de la partie 2 du contrat doivent s’harmoniser avec les normes de l’industrie et les échelles de salaires utilisées par [Emploi et développement social Canada \(EDSC\)](#). Pour en savoir plus sur les emplois, les salaires et le marché du travail, visitez le site d’EDSC.

Avez-vous, au cours des douze derniers mois, mis à pied un Canadien ou un résident permanent occupant ce poste? Oui Non

Si oui, avez-vous offert l’emploi actuel à cet ancien travailleur avant de présenter une demande au programme? Oui Non

Si non, veuillez préciser la raison : _____

Avez-vous, au cours des douze derniers mois, mis à pied un travailleur étranger temporaire ou un candidat à l’immigration occupant ce poste? Oui Non

Si oui, avez-vous offert l’emploi actuel à cet ancien travailleur avant de présenter une demande au programme? Oui Non

Avez-vous examiné la possibilité d’offrir une formation aux employés canadiens? Oui Non

*Le présent document a été rédigé sans distinction de genre.

Avez-vous tenté :

- de recruter des travailleurs dans les centres d'emploi locaux, provinciaux ou territoriaux et dans les centres de services pour les jeunes autochtones et les personnes handicapées? Oui Non
- d'offrir des bourses pour attirer les étudiants et les jeunes, d'adopter une stratégie d'embauche en ligne ou d'entreprendre une démarche continue de publicité et d'entrevues afin de constituer un bassin de candidats présélectionnés? Oui Non

Si non, veuillez préciser la raison : _____

2. RENSEIGNEMENTS SUR LES EFFORTS DE RECRUTEMENT

Avant de soumettre une demande auprès de la Section de l'immigration, les employeurs doivent chercher activement à embaucher des Canadiens et des résidents permanents qualifiés en publiant les offres d'emploi pendant au moins quatre semaines.

Les offres d'emploi doivent rester affichées jusqu'à ce que la Section ait rendu sa décision.

Les employeurs doivent joindre à leur demande une preuve attestant qu'ils ont annoncé l'offre d'emploi de façon continue dans au moins trois médias différents.

Médias utilisés :

- Banque nationale d'emplois;
- journaux locaux et régionaux, bulletins d'information, centres d'emplois;
- sites de recherches d'emploi reconnus comme [YuWin](#), [Kijiji](#), [Monster](#), [Workopolis](#), etc.;
- autres : _____

J'ai joint à la présente demande une preuve attestant de la publication continue de l'offre d'emploi dans les trois médias ci-dessus? Oui Non

Depuis combien de mois le poste est-il vacant? _____

Avez-vous pris des mesures pour recruter au Yukon et au Canada afin de pourvoir ce poste? Oui Non

3. SIGNATURES

Remarque : Nous ne communiquons vos renseignements personnels que pour satisfaire aux objectifs d'un programme ou d'un service et dans la mesure requise ou autorisée par la loi. Dans le cadre de la prestation des services ou en cas de soupçon de fraude ou de non-conformité aux politiques territoriales ou aux lois fédérales, nous pourrions être dans l'obligation de contacter une autorité fédérale, provinciale, territoriale, municipale ou locale ou toute autre personne, ministère, agence ou organisation afin de recueillir, utiliser ou communiquer ces renseignements.

Autorisation de l'employeur

Je, en tant qu'employeur, confirme que les renseignements fournis dans les présentes sont véridiques et exacts. Je déclare qu'à ma connaissance, l'offre d'emploi n'enfreint d'aucune façon les conventions collectives en vigueur, pas plus qu'elle ne fait obstacle à la résolution d'un conflit de travail ou à l'embauche d'une personne concernée par un tel conflit. Je comprends que les renseignements demandés dans le présent formulaire pourront servir à l'évaluation du programme Entrée express Yukon et je confirme que l'employeur nommé ci-dessus est prêt à ce que des représentants de la Section de l'immigration du ministère du Développement économique communiquent avec lui et le rencontrent pour discuter de l'offre d'emploi et des obligations dont les signataires de la présente entente ont convenu de s'acquitter.

Nom de l'employeur (en lettres détachées)

Signature de l'employeur (en lettres détachées)
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

Date : AAAA/MM/JJ

Autorisation du ressortissant étranger

J'autorise le ministère du Développement économique (Section de l'immigration), en tant que ministère responsable de l'administration du Programme territorial de candidature à l'immigration et du programme Entrée express Yukon, à recueillir, à utiliser et à divulguer les renseignements personnels demandés dans les présentes aux fins de l'évaluation et de la vérification de mon dossier pour déterminer mon admissibilité à ces programmes. J'autorise également le ministère du Développement économique à échanger mes renseignements personnels fournis dans les présentes avec les ministères et organismes fédéraux dont dépend le Ministère pour assurer la bonne gestion du Programme de candidature à l'immigration. J'accepte l'offre d'emploi faisant l'objet des présentes.

Nom du ressortissant étranger (en lettres détachées)

Signature du ressortissant étranger (en lettres détachées)
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

Date : AAAA/MM/JJ

Le programme Entrée express Yukon a pour but de sélectionner des candidats qui désirent travailler et s'établir de façon permanente au Yukon. Le Plan d'aide à l'établissement et de maintien en place présente les mesures que les employeurs yukonnais comptent prendre pour aider les ressortissants étrangers à s'établir au Yukon.

Date :

1. APERÇU

À moins de présenter une demande à Entrée express Yukon dans la catégorie de l'expérience canadienne, le ressortissant étranger doit prouver qu'il a à sa disposition les **fonds suffisants** pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille après l'arrivée au Canada. Pour ce faire, il doit joindre l'un des documents suivants à sa demande :

- Attestation récente de la banque;
- Preuve du solde d'épargne;
- Attestation relative à des dépôts périodiques ou ponctuels.

Si les documents accompagnant la demande ne peuvent certifier que le candidat possède les fonds requis, l'agent pourrait exiger des documents supplémentaires, comme les relevés bancaires des six à douze derniers mois.

Le ressortissant étranger ne peut emprunter cet argent d'une autre personne. Il doit être en mesure d'utiliser cet argent pour subvenir aux besoins de sa famille (même si celle-ci ne l'accompagne pas).

Le montant d'argent requis par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) dépend de la taille de la famille. Ce montant est mis à jour chaque année. Pour de plus amples renseignements, cliquer [ici](#).

2. AIDES À L'ÉTABLISSEMENT

2A. Hébergement

Fournissez-vous un logement au ressortissant étranger?

Oui Non

Si oui, veuillez joindre à la demande une copie certifiée conforme d'un contrat de location signé ou d'un bail.

Remarque : Vous n'êtes pas autorisé à déduire le loyer du salaire du ressortissant étranger. Le règlement du loyer doit faire l'objet d'une transaction distincte.

Adresse : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Si vous ne fournissez pas de logement, comment comptez-vous soutenir le ressortissant étranger dans sa recherche de logement? _____

2B. Santé et sécurité

Quelle formation donnez-vous aux employés en ce qui a trait à la santé et à la sécurité au travail?

- L'utilisation d'équipement de sécurité ou le port de vêtements spéciaux est-il requis? Oui Non
- Si oui, cet équipement est-il fourni par l'employeur? Oui Non
- Donnez-vous sur place une formation sur la santé et la sécurité? Oui Non
- Avez-vous vérifié si le ressortissant étranger connaît bien ses **droits** en tant que travailleur au Canada? Oui Non

Avez-vous informé le ressortissant étranger des ressources ci-dessous? Cochez toutes les cases qui s'appliquent.

- [Travailler au Yukon – Guide pour les travailleurs étrangers – Droits et responsabilités en matière d'emploi](#)
- [Programme Emploi – clé en main \(en anglais\)](#)
- [Normes d'emploi du Yukon](#)
- [Loi sur la santé et la sécurité au travail du Yukon et ses règlements d'application](#)
- [Loi sur les droits de la personne](#)

Commentaires :

3. MAINTIEN EN PLACE

Un des objectifs importants du Programme territorial de candidature à l'immigration est de favoriser le maintien en place – au travail et au Yukon – des ressortissants étrangers qui ont obtenu leur statut de résident permanent. À titre d'employeur, comment comptez-vous faciliter l'atteinte de cet objectif?

Quel régime d'avantages sociaux offrez-vous à vos employés?

Quelles possibilités de perfectionnement professionnel sont proposées aux employés?

À quelle fréquence le rendement des employés est-il évalué?

Quels programmes de reconnaissance des employés sont en place?

4. SIGNATURES

Nom de l'employeur (en lettres détachées)

Nom du ressortissant étranger (en lettres détachées)

Signature de l'employeur (en lettres détachées)
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

Signature du ressortissant étranger (en lettres détachées)
(Signez à l'encre bleue. Envoyez l'original.)

IMPORTANT! À lire attentivement!

Assurez-vous d'avoir joint tous les documents requis. Veuillez les annexer à votre demande dans le même ordre que celui présenté ci-dessous et les identifier de la façon indiquée. Si, pour une même catégorie de documents, vous joignez plus d'une pièce, veuillez agraffer toutes les feuilles ensemble et inscrire le nom et le numéro de document sur la première page. Par exemple, si vous présentez plusieurs documents attestant vos études, vous devez les agraffer et identifier le tout en tant que *Document 5*.

- Document 1** : Copie de la candidature Entrée express d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Le document doit indiquer le nom du candidat, son numéro de profil d'Entrée express et, s'il y a lieu, le code de validation de chercheur d'emploi. Veuillez noter que des documents supplémentaires pourraient être requis pour vérifier que le candidat fait partie du bassin d'Entrée express.
- Document 2** : Entrée express Yukon – Offre d'emploi garanti.
- Document 3** : Preuve de fonds suffisants pour les candidats présentant une demande à Entrée express Yukon pour le Programme des travailleurs qualifiés ou le Programme des travailleurs de métiers spécialisés. Veuillez consulter le Plan d'aide à l'établissement et de maintien en place pour connaître les montants requis.
- Document 4** : Copie de l'avis relatif au marché du travail (AMT) ou de l'étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), s'il y a lieu, ou preuve établissant que l'employeur a fait paraître des annonces à l'échelle locale (2) et nationale (1).
- Document 5** : Copies certifiées conformes de tous les certificats attestant de la scolarité et de la formation professionnelle qui sont pertinents pour le poste. Tous les documents rédigés dans une autre langue que le français ou l'anglais doivent être traduits dans l'une des deux langues officielles du Canada par un traducteur agréé.
- Document 6** : Copie de l'évaluation des diplômes d'études (EDE), s'il y a lieu. Cette évaluation sert à vérifier si votre grade, diplôme ou certificat étranger (ou autre titre de compétence) est valide et équivalent à un grade, diplôme ou certificat canadien. Les candidats d'Entrée express qui possèdent des diplômes obtenus à l'étranger et qui ont indiqué les résultats de leur EDE dans leur profil Entrée express doivent en fournir une copie de qualité.
Remarque : La Section de l'immigration pourrait, au besoin, exiger la production de la copie originale de l'EDE. L'évaluation – qui doit être délivré par un organisme désigné – est valide pendant cinq ans à compter de la date de délivrance; le document doit être valide au moment de la présentation de la demande de résidence permanente. Vous serez appelé à fournir à IRCC la version originale de l'EDE, si votre candidature est acceptée dans le cadre du Programme territorial de candidature à l'immigration du Yukon ou d'Entrée express Yukon et que IRCC vous invite à présenter une demande de résidence permanente.
- Document 7** : Preuve de la maîtrise du français ou de l'anglais. Veuillez fournir les résultats de l'examen linguistique donné par un [organisme désigné](#).
- Document 8** : Copies certifiées conformes de documents confirmant l'expérience de travail; s'ils sont rédigés dans une autre langue que l'anglais ou le français, ils doivent être traduits par un traducteur agréé. Ces documents doivent indiquer notamment le titre du poste, les tâches principales et les heures normales de travail, en plus d'afficher l'en-tête officiel de l'entreprise et la signature d'une personne affectée à l'embauche du personnel.
- Document 9** : Copie certifiée conforme du passeport du ressortissant étranger. Veuillez fournir tous les autres documents pertinents (ex. permis de travail temporaire, certificat de mariage ou de divorce, déclaration d'union de fait et passeports ou certificats de naissance pour les personnes à charge, qu'elles accompagnent le ressortissant étranger ou non).

Ayez soin d'imprimer le formulaire en deux exemplaires pour en garder une copie dans vos dossiers, car vous ne pourrez pas sauvegarder le formulaire rempli sur votre ordinateur.

Les demandes complètes doivent être déposées au : Gouvernement du Yukon, Section de l'immigration
303, rue Alexander (rez-de-chaussée)
Whitehorse (Yukon) Y1A 2L5
Téléphone : 867-667-5131 ou 1-800-661-0408, poste 5131